



# **DOSSIER D'INSCRIPTION**

## **Saison 2020/2021**

**Avant de remplir votre dossier, veuillez vous assurer que l'entraîneur de l'équipe concernée vous a bien confirmé qu'une place vous était réservée.**

**La présence d'un parent le jour de l'inscription est OBLIGATOIRE lors de la remise du dossier pour tous les joueurs mineurs**

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CLUB**

Ces informations resteront confidentielles. Seules les personnes responsables de votre équipe y auront accès: Entraîneurs, dirigeants et référents.

**NOM et Prénom du licencié :**

**Équipe :**

.....

**Téléphone du licencié :** ..... / ..... / ..... / ..... / .....

**Adresse Mail du licencié (ou à défaut d'un des parents) :**

.....

Pour les licenciés mineurs	<b>Père</b>	<b>Mère</b>
<b>Profession</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Adresse mail</b>		

# DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2020/2021



## CHARTRE DU JOUEUR

En prenant une licence au S.E.L Grand Trou Basket, *je m'engage*, après en avoir pris connaissance, à *respecter la charte* dont les règles sont définies ci-après.

### Article 1 : Engagement au club

Pour participer aux entraînements et aux rencontres, un joueur doit être régulièrement qualifié pour la saison en cours et à jour de sa cotisation.

### Article 2 : Respect des équipements

Les équipements sportifs mis à la disposition des licenciés doivent être respectés, tant sur le plan matériel que sur le plan hygiénique. Tout licencié qui abîmerait ou dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition pourra faire l'objet de sanctions décidées par le bureau (remboursement, mise à pied...)

### Article 3 : Respect de la personne

Tout joueur doit **respecter son entraîneur** comme chaque entraîneur doit **respecter ses joueurs**. Ces derniers doivent appliquer scrupuleusement les consignes de leur entraîneur (ponctualité aux entraînements et aux matchs, respect des horaires, respect des consignes de jeu...)

Tout licencié doit **respecter ses adversaires** (joueur et public) au cours d'une rencontre ainsi que les installations des clubs où il est appelé à se rendre.

Tout licencié doit **respecter l'arbitre**, accepter ses décisions et se soumettre à ses sanctions.

### Article 4 : Arbitrage et table de marque

En souscrivant une licence au S.E.L Grand Trou, un licencié s'engage à **assurer la gestion des rencontres** (arbitrage, table de marque) **du samedi après-midi en se référant au calendrier d'arbitrage affiché sur le panneau d'information.**

**En cas d'indisponibilité, le licencié devra chercher un remplaçant qui assurera sa permanence.**

### Article 5 : Fautes techniques, disqualifiantes et autres sanctions sportives...

Tout joueur ou entraîneur se voyant sanctionné, au cours de la saison, par une faute technique, disqualifiante ou autre sanction engendrant le paiement d'une amende, **devra en assumer le prix**. A défaut de s'acquitter du paiement, **le licencié ne pourra pas renouveler son adhésion les 3 saisons suivantes.**

Le Président

le Licencié :

.....

J'accepte le règlement » + date + signature

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Saison 2020/2021



### CHARTRE DU PARENT

*Être parent d'un jeune basketteur du Grand Trou vous engage vous aussi à respecter quelques règles essentielles pour le bon déroulement de la saison de votre enfant ainsi que pour son épanouissement personnel.*

#### **Article 1 : Inscription de votre enfant**

Au moment de l'inscription, si votre enfant est mineur, **la présence d'au moins un parent est obligatoire** afin que nous puissions vous rencontrer. En cas d'absence, le dossier d'inscription de votre enfant sera refusé.

#### **Article 2 : Respect**

Être parent c'est aussi montrer l'exemple à son enfant et dans notre sport, le respect est une valeur essentielle. Les parents doivent donc être irréprochables : l'entraîneur et ses décisions, les arbitres et leurs jugements, les joueurs de l'équipe mais aussi les adversaires, le public adverse et bien sûr les équipements devront être respectés comme ils se doivent de l'être. Le non-respect de cet article pourra engendrer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de votre enfant.

#### **Article 3 : Responsabilités**

Votre enfant mineur est sous la responsabilité du club lorsqu'il se trouve à l'intérieur du gymnase et ce, uniquement pendant les périodes d'entraînements et de matchs de son équipe. Tout ce qui se passe avant et après, ou en dehors de nos locaux, reste du ressort et de la responsabilité des parents.

Les parents devront également assumer les conséquences des éventuelles dégradations réalisées par leur enfant.

#### **Article 4 : Rôle du parent dans l'équipe**

Votre présence est indispensable pour l'épanouissement personnel de votre enfant. Vous pouvez donc assister aux entraînements et encourager votre enfant pendant les matchs. Par contre, nous vous demandons de rester des parents et de ne pas vous transformer en coach personnel de votre enfant : vous lui donneriez des consignes certainement différentes de celles du coach. Pour ces raisons, les parents doivent s'installer sur les bancs réservés aux spectateurs et non à côté du banc des joueurs.

Les parents assurent également une rotation dans le lavage des maillots de l'équipe, la préparation des collations à l'issue des matchs joués à domicile, et au transport des joueurs pour les matchs à l'extérieur\*.

Les parents qui ne jouent pas le jeu condamneront leur enfant à un éventuel renvoi du club en fin de saison.

\*Cochez : **Je me porte volontaire pour effectuer le transport de l'équipe :**

**oui**  **non (sans voiture, je m'engage à fournir plus souvent le goûter en échange)**

**à chaque déplacement**  **occasionnellement**

Le Président

Le parent : .....

J'accepte le règlement » + date + signature

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Saison 2020/2021



### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

.....  
 Père  Mère,  Tuteur (rayer la mention inutile)

Déclare autoriser mon enfant  
.....

Date et lieu de naissance : ..... / ..... / ..... à .....

→ A utiliser les modes de transport suivants :

→ Voitures particulières des entraîneurs et autres parents de l'équipe,

→ Tout autre véhicule de transport en commun, en présence d'un

accompagnateur.

→ J'autorise les accompagnateurs responsables à faire donner tous les premiers soins ou faire transporter mon enfant à l'hôpital en cas d'urgence et faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par un médecin.

→ J'autorise le club à photographier et filmer mon enfant et à utiliser son image notamment

afin de les diffuser sur le site Internet ou les plaquettes du club. Je garantie ne pas être lié

par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image.

→ Je m'engage à régler les dépenses consécutives aux soins ou aux transports.

→ Je m'engage à déclarer tout problème médical de mon enfant à l'entraîneur de l'équipe dans laquelle il évoluera (allergies, problèmes respiratoires - asthme...)

Je souhaite être parent référent\*  OUI  NON

\*Les parents référents ont un rôle particulier dans l'équipe. Ils sont le relais entre l'entraîneur et les autres parents. Ils coordonnent les rotations de lavage des maillots, de préparation des collations d'après-match et des transports.

Date et Signature du parent  
« Lu et approuvé »



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Saison 2020/2021

### Formule d'engagement

FORMULE CHOISIE	ADHÉRENT	Possibilité de paiement en 3 fois
Licence Compétition (Avec inscription au championnat)	<b>U9 -U15</b> <b>170 €</b>	(1x58€ et 2x56€)
	<b>U17</b> <b>200 €</b>	(1x68€ et 2x66€)
Licence (Sans inscription au championnat)	<b>Baby Basket - U9</b> <b>130 €</b>	(1x44€ et 2x43€)
	<b>Basket Santé:</b> <b>140 €</b>	(1x50€ et 2x45€)
<b>Adhérent Reppop69</b>	<b>120 €</b>	(3x40€)

#### PAIEMENT :

- Paiement en carte bleue (en 1 ou 3 fois) sur Helloasso
- Paiement par chèque (en 1 ou 3 fois). Si paiement en 3 fois, les 3 chèques doivent être remis lors du dépôt du dossier. (Le premier de ces chèques sera débité dans les 15 jours suivant son dépôt en septembre, le deuxième et le troisième le seront le 15 des deux mois suivants).
- Le paiement en espèces est possible, mais en une seule fois, au dépôt du dossier.
- Possibilité de payer par chèque vacances ANCV
- Si vous optez pour l'assurance Fédération (voir demande de licence FFBB), rajouter à votre paiement le montant correspondant.
- Je suis titulaire de la carte Pass région n° .....et désire profiter de la réduction (photocopie obligatoire de la carte). Information sur le site « [passregion.auvergnerhonealpes.fr](http://passregion.auvergnerhonealpes.fr) »
- Je désire un reçu pour le paiement de ma licence. (Si paiement en 3 fois, le reçu sera délivré après l'encaissement du 3<sup>ème</sup> chèque)

Pour les licenciés, qui souhaite un **Équipement complémentaire** aux couleurs du Club

- Surmaillot : Prix : 20€
- Pack SELGT (gourde, T shirt, Sac à Dos) : Prix 30€ sauf pour licenciés en 2019-20 : 16 €